VILLE DE SAINT MAUR
Entre Champagne et Brenne

ATTESTATION DE REMISE DE CARTE-BADGE D'ACCES AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS

Saison 2026-2027

Nom de l'association : ……..

☐ Dojo / ☐ Salle Omnisport ⇨ ☐ Grande salle ☐ Petite salle

Utilisateur de la carte-badge

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
N° de carte-badge (du type 45XXX /49XXX) :	

Président de l'association

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :

☐ Reconnait que l'utilisateur fait partie de l'association et atteste que ce dernier reçoit une carte-badge permettant d'accéder aux équipements sportifs.

Le président de l'association et l'utilisateur ont connaissance que cette carte-badge est mise à disposition gracieusement par la mairie de Saint-Maur pour toute la durée de la saison.
La présente attestation devra être rééditée et signée chaque saison.
L'utilisateur est le premier responsable de cette carte en cas de dégradation, perte ou vol.
Les parties ont connaissance qu'en cas de perte ou dégradation, cette carte sera facturée à l'association selon le tarif en vigueur.

Fait à …….. Le …… / …… / ……

L'utilisateur Le président de l'association Le Maire

[NOM Prénom] [NOM Prénom]

HÔTEL DE VILLE
BP 26
36250 SAINT-MAUR

Tél. : 02 54 08 26 30 • Fax : 02 54 34 36 48
Courriel : contact@saint-maur36.fr
Site internet : www.saint-maur36.fr • Ville de Saint-Maur • saintmaur36